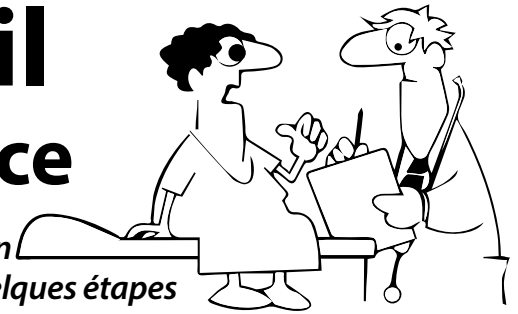


Code du travail mort sur ordonnance



Pas de bonne surprise dans les prescriptions du docteur Macron dans son traitement de choc, pour soigner ce mal appelé chômage. Voici déjà quelques étapes du protocole médical qui nous sera appliqué à tous si nous ne nous mobilisons pas pour le rejeter en bloc :

La facilitation des licenciements collectifs et individuels constitue un gros morceau de la nouvelle loi.

Les ruptures conventionnelles collectives deviennent possibles. Les ruptures individuelles négociées étaient déjà massivement utilisées pour des licenciements déguisés (plus de deux millions à ce jour). Maintenant il sera possible de faire pression - comprenez «**chantage à l'emploi**» - pour imposer ce mode de départs soi-disant «**volontaires**».

Par accord d'entreprise, les patrons pourront licencier plus vite, à moindre coût, sans passer par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi et ses obligations en matière de reclassement, de formation, d'aide à la création d'une nouvelle activité etc...

En outre, il sera désormais coulé dans le marbre de la loi qu'une entreprise d'envergure mondiale pourra licencier pour **motif économique** dans l'une de ses succursales nationales, même si elle est bénéficiaire au niveau mondial.

Le code du travail, un texte de référence pour tous les salariés de toutes les entreprises devient une coquille vide.

Dans sa prescription, le docteur M élargit un peu plus la remise en cause de la hiérarchie des normes vers de nouveaux secteurs du code du travail : rémunération, santé au travail, mobilités. Tout y passe. Demain si votre employeur vous mute à 500 kms, parce qu'il aura trouvé un syndicat complaisant pour signer - *nous déplorons que ça existe* - vous aurez deux choix : dire OUI ou prendre LA PORTE.

La protection collective de tous-tes les salarié-e-s sera de moins en moins réelle. Les accords d'entreprise viennent le supplanter. Demain, ce sera "à la carte", selon votre entreprise. Les entreprises françaises pratiqueront le dumping social sur notre territoire au prétexte d'être concurrentielles. Demain, la problématique du plombier polonais sera de l'histoire ancienne : les salariés travaillant en France subiront entre eux une concurrence acharnée. Ils devront encaisser les réductions de coût en rognant sur leurs droits de base (salaires notamment), pendant que les actionnaires continueront à s'empiffrer !

La fin du CDI.

Les branches pourront décider de modifier **les règles du CDD** (alors que précédemment c'était la loi qui les régissait) et recourir au contrat de chantier ou de projet, ce qui viendra renforcer la précarité des emplois. Ça met en réalité fin au concept protecteur du CDI.

Disparition des CHSCT

Enfin, il y aura aussi entre autres choses (la liste n'est pas exhaustive) : **la fusion des instances de représentation du personnel avec la disparition des CHSCT** ; la mise en place des plafonds d'indemnités aux prudhommes pour protéger l'employeur, même en cas de licenciement abusif.

Pour SUD Médias Télévision, les syndicats qui donnent l'aval à de telles politiques prennent de lourdes responsabilités, celles d'accompagner la dégradation de la situation de celles et ceux qui travaillent ou vont travailler. Au nom de quoi ? De la « défense de l'emploi » ? On connaît les effets des mesures précédentes qui n'ont conduit qu'à plus de chômage et de précarité. Bientôt de moins en moins de personnes seront protégées par les mêmes garanties collectives. Aucune entreprise ne sera épargnée, la nôtre sûrement pas. La Direction de FTV exerce déjà sur les syndicats un chantage éhonté à propos des instances DP/CHSCT et du CE unique sur le réseau France 3. Chantage qui pour le moment vous semble loin, qui ne touche pas à votre porte monnaie ni à vos conditions de travail. Mais demain, sur quels sujets nous fera-t-elle chanter ? Sur l'emploi ? Sur les RTT ? Sur les rythmes de travail ?

C'est pourquoi le mardi 12 septembre, SUD appelle tous les salarié-e-s de France Télévisions, CDD et CDI, à se mobiliser massivement pour refuser les ordonnances du Docteur Macron. Celles-ci ne sont que poison et n'amèneront rien de bon à France Télévisions. ENSEMBLE, le 12 septembre, lançons un message clair et fort de résistance.